

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{te} B. DE JONGHE, LE C^{te} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

1900

CINQUANTE-SIXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

1900

TROUVAILLE DE NIEDERBIPP

AU CANTON DE BERNE

PLANCHE III.

Au mois de mai 1897, des ouvriers travaillant dans une carrière de Niederbipp trouvèrent un trésor considérable de monnaies d'argent consistant en bractéates et deniers.

Les deniers appartiennent à l'évêché de Lausanne et à Louis de Savoie, baron de Vaud, mais les semi-bractéates et les bractéates pures sont allemandes.

Le propriétaire de la carrière, M. Wuthrich, revendiqua cette trouvaille importante, dont quelques exemplaires furent envoyés au Musée municipal de Nyon par l'obligeante entremise de M. le pasteur Flückiger.

M. le professeur Wellauer, conservateur de ce musée, m'ayant communiqué ces pièces, je me suis mis à étudier les bractéates, qui sont inédites et qui ont vivement piqué ma curiosité, en laissant de côté les deniers, qui sont suffisamment connus.

Après un examen attentif, je crois pouvoir me décider à considérer les bractéates en question comme suisses, et cela pour deux raisons : d'abord

à cause de leur forme carrée, et ensuite à cause de la localité où elles ont été enfouies, car, *en général*, les numismates sont d'accord pour admettre comme probable que les monnaies qui leur étaient jusqu'alors inconnues ont été frappées dans le voisinage du lieu de l'enfouissement du trésor, où elles avaient une circulation restreinte.

Les types nouveaux de nos pièces ne permettent pas de les localiser avec certitude. On ne peut guère que se livrer à des conjectures, plus ou moins hasardées.

Cependant, il y a lieu de penser que nous sommes en présence de pièces frappées dans le pays de *Soleure* et que la tête rudimentaire était destinée à rappeler *saint Ours*, patron de *Soleure*, tandis que le fronton de temple désignerait la cathédrale dédiée à ce saint.

L'époque de la frappe des bractéates allemandes étant les XI^e et XII^e siècles, il faut bien se garder d'attribuer les monnaies de cette trouvaille à *Pépin le Bref*, au VIII^e siècle, comme on pourrait être tenté de le faire, parce que *Bipp* a été un *castrum Pipinensis*, un des châteaux fortifiés de ce célèbre *maire du palais* qui devint roi de France.

La présence de quelques deniers de *Nyon* dans ce trésor fit croire à des personnes peu au courant de la numismatique que les bractéates dont il s'agit émanaient de l'atelier de cette ancienne ville, ce qui est tout à fait inadmissible, car *Nyon* ne se trouve pas dans la zone de la frappe des bractéates.

Si, en effet, on trace sur la carte une ligne imaginaire allant de Bâle à Fribourg, tout ce qui est à l'orient de cette ligne, y compris Soleure, se trouve dans la zone des bractéates, et dans tout ce qui est à l'occident, dans la partie de langue française, la bractéate est inconnue. On a cru en trouver une à Genève, mais l'erreur est démontrée.

L'église de Saint-Ours à Soleure fut fondée en 932 par la reine Berthe de Bourgogne, la célèbre fileuse. Ceci nous rapproche de l'époque des *semi-bractéates* à double empreinte, qui précéda celle des bractéates dites *pures* sans revers, frappées d'un côté seulement sur des flans d'argent minces.

Nous croyons pour tous ces motifs n'être pas loin de la vérité, mais nous saluerons avec plaisir des explications plus précises.

On demandera sans doute à quelle époque fut enfoui ce trésor? Voici la réponse : Louis, baron de Vaud, dont quelques deniers faisaient partie du trésor, naquit en 1250 et mourut en 1302; par conséquent, l'enfouissement ne peut avoir eu lieu antérieurement au règne de ce prince de Savoie, mais soit pendant cette époque ou *postérieurement*.

Les semi-bractéates que nous avons examinées sont de trois types différents que nous figurons parce qu'elles étaient jusqu'ici inconnues :

1^{er} TYPE.

Fig. 1. Tête de saint Ours au menton barbu.

Rev. Croix entourée de deux cercles de grènetis.
Forme extérieure de la monnaie carrée.

Fig. 2. Même tête non barbue, du reste comme la précédente.

Fig. 3. Comme la précédente, variété de frappe.

Fig. 4. Type des précédentes, revers fruste.

II^e TYPE.

Fig. 5. Fronton de temple surmonté d'une croix et accosté de deux autres. *Rev.* Grande croix ancrée dans un grènetis.

III^e TYPE.

Fig. 6. Croix boulonnée ayant un petit cercle dans chaque canton. *Rev.* Étoile à six rais dans un cercle relevé.

Fig. 7. Même type, un peu plus petit.

Fig. 8. Croix boulonnée, plus grande, carrée, sans revers, donc bractéate pure.

Le poids des semi-bractéates est de 0.450 milligrammes en moyenne.

CONCLUSION.

Toutes ces monnaies par leur analogie évidente et leurs variétés sortent du même atelier probablement soleurois et en prouvent l'activité pendant une longue période.

C.-F. TRACHSEL, D^r.

Lausanne, juillet 1899.

